

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I -- IDENTIFICATION	
NOM DU FOURNISSEUR: VANGUARD STEEL LTD.	TYPE DE PRODUIT: MÉTAUX D'APPORT EN ACIER AU CARBONE POUR LE SOUDAGE A L'ARC SOUS GAZ PROTEGE
ADRESSE: 2160, BOUL. MEADOWPINE, MISSISSAUGA ONTARIO CANADA	NOM COMMERCIAL : BONARC ER70S-6
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: 905-821-1100	TAILLE: TOUTES LES TAILLES
DATE DE PRÉPARATION : 6 MARS 2009	CLASSIFICATION AWS ER70S-6

SECTION II -- DANGEREUX MATÉRIAUX			
INGRÉDIENTS DE COUVERTURE ET FLUX	WT. %	VLE mg/m3	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
FIL D'ACIER AU CARBONE	97,47	dix (*)	(*) NON LISTÉ VALEUR NUISIBLE MAXIMUM 10 mg/m3
COMPOSITION CHIMIQUE			
C 0,080	--	--	
Si 0,910	--	--	
Mn 1.480	--	--	
P 0,010	--	--	
S 0,015	--	--	
TOTAL CUIVRE Y COMPRIS REVÊTEMENT PLAQUÉ (MOINS QUE)	0,10	dix (*)	
AUTRES	WT. %	VLE mg/m3	

SECTION III -- DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION
ININFLAMMABLE: L'ARC DE SOUDAGE ET LES ÉTINCELLES PEUVENT ENFLAMMER LES PRODUITS COMBUSTIBLES ET INFLAMMABLES VOIR Z49.1 RÉFÉRÉ À LA SECTION VI

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION IV -- DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

VALEUR SEUIL LIMITE :	EXPOSITION MAXIMALE AUX FUMÉES	5,0 mg/m ₃
EFFET DE LA SUREXPOSITION :	LES FUMÉES DE SOUDAGE PEUVENT ENTRAÎNER DES INCONFORTS COMME DES ÉTOURDISSEMENTS, NAUSEE OU IRRITATION DU NEZ, DE LA GORGE OU DES YEUX	
	LES RAYONS D'ARC PEUVENT BLESSER LES YEUX ET BRÛLER LA PEAU, LES CHOCS ÉLECTRIQUES PEUVENT TUER	
PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS :	APPEL À L'AIDE MÉDICALE. SI LA RESPIRATION EST DIFFICILE DONNER DE L'OXYGÈNE. DANS TOUS LES CAS APPELER UN MEDECIN	

SECTION V -- REACTIVITE

LES DONNÉES

STABILITÉ	INSTABLE		CONDITIONS À ÉVITER
	ÉCURIE	•	PAS NÉCESSAIRE
INCOMPATABILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) : NON NÉCESSAIRE			
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : LES FUMÉES ET LES GAZ DE SOUDAGE NE PEUVENT PAS ÊTRE CLASSIFIÉS SIMPLEMENT			
LA COMPOSITION ET LA QUANTITÉ DES DEUX DÉPENDENT DU MÉTAL À SOUDER, DU PROCÉDÉ, ÉLECTRODES UTILISÉES ET PROCÉDURE			
POLYMÉRISATION HASARDEUSE	PEUT SE PRODUIRE		CONDITIONS À ÉVITER
	N'ARRIVERA PAS	•	PAS NÉCESSAIRE

SECTION VI -- PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT DE MATÉRIAUX : MÉTHODE	PAS NÉCESSAIRE
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :	UTILISER L'ÉLIMINATION DES FERRAILLES D'UNE MANIÈRE ACCEPTABLE POUR L'ENVIRONNEMENT SELON LES RÈGLEMENTS LOCAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

SECTION VII -- INFORMATIONS SUR LA PROTECTION SPÉCIALE

PROTECTION RESPIRATOIRE : UTILISER UN RESPIRATEUR POUR FUMÉES RESPIRABLES LORS DU SOUDAGE DANS UN ESPACE CONFINÉ	
UTILISEZ ASSEZ DE VENTILATION : ÉCHAPPEMENT À L'ARC, OU LES DEUX, POUR ÉLOIGNER LES VAPEURS ET LES GAZ DE VOTRE ZONE RESPIRATOIRE ET DE LA ZONE GÉNÉRALE.	
GANTS DE PROTECTION : OUI, LORS DU SOUDAGE	PROTECTION DES YEUX : VISIÈRE NÉCESSAIRE LORS DU SOUDAGE
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : PEUT COMPRENDRE DES PROTECTEURS DE BRAS, DES TABLIERS, DES ÉPAULIÈRES, DES CHAPEAUX ET DES VÊTEMENTS FONCÉS. NE PAS LAISSER LES ÉLECTRODES SOUS TENSION EN CONTACT AVEC LA PEAU.	

SECTION VIII -- PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR LE TRANSPORT ET LE STOCKAGE :	GARDER AU SEC
AUTRES PRÉCAUTIONS :	LISEZ ET COMPRENEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT ET LES ÉTIQUETTE DE PRÉCAUTION SUR LE PRODUIT